

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ARMP/.123../F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE.

Date de publication : Le 11/11/2025

Date d'ouverture : Le 02/12/2025

1. Objet de la soumission

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ci-dénommée « Autorité Contractante » lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour « la fourniture du matériel informatique » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur les subsides accordés à l'ARMP via le budget général de l'Etat, exercice 2025-2026.
Imputation : 14000270076611011000012501, Ligne budgétaire : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS.

3. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement) et possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

4. Consultation et acquisition du dossier de Marché

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 08h00 à 15h30, au Secrétariat de la Direction Générale de l'ARMP, Immeuble du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique 3^{ème} étage, N°303, Tél : 2227 59 14/22 27 59 13.

Il pourra être obtenu auprès du service ci-haut indiqué, sur présentation d'un bordereau de versement au compte N° 1101/001.04 (Compte de transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi

(BRB), d'un montant de cinquante mille francs burundais (50.000 BIF) non remboursable.

5. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à cinq cent soixante-treize mille quatre cent francs burundais (573 400 BIF).

6. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres, sous plis fermés, devront parvenir au secrétariat de la Direction Générale de l'ARMP, au plus tard le 02/12/2025 à 10h00. Elles porteront la mention suivante « Offre pour la fourniture du matériels informatiques, DAO N°ARMP/.03.../F/2025-2026 », à n'ouvrir qu'en séance publique du 02/12/2025 à 10h30.

7. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, dans la salle N°308 de l'ARMP, le 02/12/2025 à 10h30.

8. Délai de validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Allotissement du marché

Le marché est constitué d'un seul lot indivisible de fourniture du matériel informatique.

10. Critères de qualification

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques et financiers mentionnés dans les DPAO, afin de déterminer l'offre conforme et la moins disante.



11. Délai de livraison

Les matériels informatiques sont à livrer à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics dans un délai de trente (30) jours calendaires au maximum, comptés à partir de la date de notification définitive du marché.

Fait à Bujumbura, le ~~07~~/11/2025

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARMP

Hon. Jean Claude NDUWIMANA

